

Aire - Riscle à rejouer ? La JSR sera fixée ce mercredi.

Fédérale 3. Voilà quelques semaines que " l'affaire " perturbe les Risclois. Lors d'une visio-conférence, les dirigeants de la JSR vont se défendre.



Aire - Riscle à rejouer ? La JSR sera fixée ce mercredi.

L'affaire – si on peut employer ce mot-là – remonte au dimanche 20 octobre dernier. Ce jour-là, pour le compte de la cinquième journée de championnat de Fédérale 3 (poule 10), la Jeunesse sportive riscloise se déplace dans les Landes pour affronter l'Avenir Aturin, le club de Aire-sur-l'Adour. Et les Gersois rentreront avec une belle victoire (24-19). Mais voilà...

Alors qu'il purgeait une exclusion temporaire de dix minutes après avoir reçu un carton blanc, un joueur risclois revient sur la pelouse, après le feu vert du délégué (!), deux minutes trop tôt. Ni l'arbitre, ni le délégué, ne font attention à ce détail. Il reste quelques minutes à jouer, le score est acquis pour Riscle.

Cette « boulette » arbitrale ne passera pas inaperçu aux yeux des dirigeants aturins. Réclamation est faite. Décision rendue : match à rejouer. La JSR, avec force arguments, fait appel. Il faut dire que du côté de l'Allée des Sports, à Riscle, on ne digère pas cette décision aturine de porter réclamation. On n'hésite pas à parler de vol de victoire. Une pétition a même été lancée, avec un millier de signatures à la clé.

Ce mercredi 27 novembre, dans la matinée, par visio-conférence, les patrons de la JSR vont essayer de convaincre les décideurs des instances dirigeantes d'annuler la décision prise en premier abord, c'est-à-dire, de faire rejouer le match Aire-sur-Adour – Riscle. Pour Jean-François Magri, un des deux co-entraîneurs de la JSR, cette histoire pollue les esprits de ses joueurs. « J'ai des joueurs qui ont la tête à ça (cette polémique) et qui n'ont pas la tête au jeu. Je pense que si nous avons perdu à Sévignacq (24-26) c'est parce nous n'avions pas la tête au match. » Mais le coach risclois reste optimiste, tant les Risclois sont convaincus de l'honnêteté de leur mécontentement. « Nos présidents vont défendre le bifteck », lâche Jean-François Magri. Verdict ce mercredi.

Joint par téléphone, l'entraîneur risclois Jean-François Magri, ainsi que le co-président de l'Avenir Aturin, Jacques Cassagne, ont eu l'amabilité de nous répondre.

Jean-François Magri : « C'EST UNE ABERRATION ! »

- Mercredi, vous aurez enfin une réponse quant à ce match. Jean-François Magri, cela commence à peser dans les têtes, non ?

- On veut nous voler une victoire, non par rapport à un fait de jeu, mais par un fait de gestion du représentant fédéral et de l'arbitre. Je ne mets pas en cause l'arbitrage. On a besoin d'arbitres et de délégués. Seulement, on nous impose de rejouer un match parce qu'un de nos joueurs qui avait pris un carton blanc est revenu en jeu avant la fin des dix minutes.

Aire-sur-Adour a fait une réclamation. Sur une première décision des instances, le match doit être rejoué. Nous avons fait appel, car, que les gens regardent bien les images : sur la physionomie du match, on leur a roulé dessus toute la partie durant, il n'y a pas photo. Ce n'est pas comme si cela s'était joué à un ou deux points. Et lorsque notre joueur est rentré deux minutes avant la fin des dix minutes, le score était déjà fait. Et il n'y a aucune situation de jeu où ce joueur en question a impacté sur la fin de la rencontre.

C'est une aberration ! Nous avons fait une pétition qui a recueilli mille signatures. On va se défendre avec nos petits moyens. Il y a des têtes pensantes de certains clubs qui devraient regarder autour de leur propre effectif avant de venir capoter des victoires méritées. Nous, on n'a pas l'effectif que Aire-sur-l'Adour a. Dans deux semaines on se déplace à Orthez, et juste après il faudrait rejouer le match !? Honnêtement, je n'ai pas l'effectif nécessaire pour me permettre de rejouer des matchs, comme ça.

Si cela avait été un fait de notre part, nous n'aurions pas discuté et nous aurions assumé nos erreurs. Maintenant, ce que je demande, c'est que la Fédération et les gens qui étaient là autour du stade, le délégué et l'arbitre prennent leur disposition. C'est de leur faute. Et ça, c'est du factuel. C'est sur de l'écrit, c'est sur de la vidéo. Ce serait une injustice si nous devions rejouer ce match. On a les billes pour se défendre. Je n'invente rien. La victoire, sur le pré, est indiscutable. Et il y a même certains joueurs et dirigeants d'Aire-sur-l'Adour qui sont outrés du comportement du président de ce club d'avoir lancé cette polémique qui n'a pas lieu d'être.

Jacques Cassagne, co-président de l'Avenir aturin : « JE RESTE PERSUADÉ QUE RISCLE AURAIT FAIT LA MÊME CHOSE »

- **Président Cassagne, à Riscle, on ne digère pas le fait que votre club ait pris la décision de porter réclamation suite à un fait qui, en soit, n'est pas un fait de jeu. La partie pourrait être à rejouer. Que pourriez-vous nous dire à ce sujet ?**

- Que voulez-vous que je vous dise ? La première instance a décidé de faire rejouer le match, au vu du film de ce match-là. C'est-à-dire qu'ils ont chronométré la durée du carton. Je n'ai pas d'autres commentaires à faire.

- **Les dirigeants risclois trouvent dommage que Aire-sur-l'Adour ait fait cette réclamation...**

- Je vais vous répondre : si ça avait été la situation inverse, eux aussi l'aurait fait.

- **Selon l'entraîneur de la JSR, et d'après les images vidéo, la rentrée prématurée sur le terrain du joueur risclois « incriminé » n'aurait eu aucun impact sur le résultat final du match.**

- C'est vous qui le dites. Vous savez qu'un match, ça se joue jusqu'à la 81e ou 82e minute. Il y a des renversements de situation à la dernière minute. Moi, je n'ai pas de commentaires à faire. Il y a une commission qui a jugé, point barre. Et je le redis, si les rôles avaient été inversés, je suis persuadé que Riscle aurait fait la même chose que nous.

- **Il s'est dit que certaines personnes même de votre club, l'Avenir aturin, n'étaient pas d'accord pour rejouer ce match et qu'il fallait laisser la victoire à Riscle...**

- Moi qui suis au club je n'ai pas eu d'échos là-dessus. Ça, c'est encore de l'intox. C'est comme dans la vie courante : il y a des faits, il y a la justice. Point barre. Moi, je reste persuadé que si l'inverse s'était produit, ils (la JSR) auraient fait la même chose. Qu'ils (les Risclois) se posent les bonnes questions. C'est tout. Qui est-ce qui a demandé le retour du joueur ayant reçu le carton ? Ce n'est pas moi.

Propos recueillis par Jean-Marc RAMEL